

Paroisse

M.B.

du MAY sur EVRE



N° 2

Dimanche 3 Novembre

1968

22ème Dimanche
après la Pentecôte

En ce 22ème Dimanche après la Pentecôte l'Eglise veut nous apprendre à prier. Tous les textes de la Messe de ce jour font allusion en effet aux différentes formes que peut prendre notre prière.

Le texte d'entrée nous invite à la disposition fondamentale indispensable pour bien prier: le regret de nos fautes.

Cette humilité nous permettra d'obtenir ce que nous demandons avec foi, comme le dit l'Oraison.

Dans l'Epître St Paul nous invite à louer et remercier le Seigneur, tandis que l'Evangelie nous explique quelle place nous devons donner à Dieu dans nos vies.

La prière d'offertoire: "Souviens-toi de moi Seigneur...Mets sur mes lèvres les mots qu'il faut dire..." est un modèle de prière avant une démarche importante.

Le texte de la Communion nous enseigne la confiance: " Je t'appelle puisque tu m'écoutes, mon Dieu; prête l'oreille, entends mes paroles."

Aujourd'hui et cette semaine nous pourrons essayer de modeler notre prière sur celle de l'Eglise.

A PROPOS D'HORAIRE DE CONFESSIONS.

Nous nous excusons d'avoir mis des horaires trop restreints pour les confessions à l'occasion des Fêtes de la Toussaint, croyant avoir suivi ceux des années précédentes, ce qui a valu pour certains pénitents d'assez longs moments d'attente et pour les confesseurs, l'obligation de faire vite. La prochaine fois nous étalerons certainement les horaires sur plusieurs jours, aux heures où vous êtes le plus facilement libres, de façon à permettre à tous ceux qui le désirent de venir se confesser sans difficultés.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

VISITES AUX FAMILLES.

A partir de cette semaine, nous passerons vous rendre visite chez vous. Nous espérons arriver à voir chaque famille de la Paroisse au cours de l'hiver, chacun de vos prêtres dans un quartier.

M. le Curé: Quartier allant de la rue du G. Thareau (comprise) à la rue St Louis (non comprise)
Secteur campagne compris entre la route d'Andrezé et la vieille route de Cholet.

M. l'Abbé Patry: Quartier allant de la rue St Louis (comprise) à la rue Pasteur (non comprise)
Secteur campagne compris entre la vieille rte de Cholet et la rte de Trémontine.

M. l'Abbé Samson: Quartier allant de la rue Pasteur comprise à la rue St Michel (comprise)
Secteur campagne compris entre la rte de Trémontine et la rte d'Andrezé.

A cette occasion, nous vous remettons une enveloppe destinée à recevoir votre Denier du Culte. Vous pourrez vous-mêmes la déposer dans le tronc disposé à cet effet à l'église près de la ste Table, du côté de la statue de la Vierge.

D'avance nous vous disons merci, au nom de tout le Clergé.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LES ANNALES de la PROPAGATION de la FOI sont à votre disposition à la bibliothèque. Les cotisations y seront reçues aujourd'hui et Dimanche prochain 10 Nov.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

CONCOURS DE BELOTE: Les différentes organisations qui ont l'intention d'établir un concours de belote au cours de l'hiver sont priées de s'inscrire près du concierge du cercle au plus tard Dimanche prochain 10 Novembre.

QUETE POUR LES PLACES D'EGLISE.

Le Conseil Paroissial a pris la décision de porter, à partir d'aujourd'hui les places d'église à 20 centimes comme cela se fait dans de nombreuses paroisses environnantes, afin de faire face aux charges sans cesse croissantes et pouvoir sainement équilibrer le budget de la Paroisse qu'il doit gérer.

Il n'est jamais agréable de voir quelque chose augmenter, même lorsqu'il s'agit des places d'église. Nous nous excusons d'être obligés de prendre cette mesure qui paraît pourtant indispensable.

A quoi sert le montant de ce que vous versez ainsi (quête des places et quêtes paroissiales faites sans affectation spéciale)

- Au paiement du personnel laïc au service de l'église et du presbytère. (charges sociales comprises.)
- A verser un traitement (trop faible) à la religieuse éducatrice paroissiale qui est au service de vos enfants et de vos jeunes.
- Aux frais de déplacement de vos prêtres lorsqu'ils sont au service de la Paroisse.
- A l'entretien du mobilier d'église ainsi qu'à payer les frais d'éclairage et chauffage.
- A l'entretien intérieur du Presbytère, avec également éclairage et chauffage.
- A payer une partie des 2000,00 F. que la paroisse doit verser à l'Evêché, principalement comme aide aux prêtres retraités.

A titre de renseignements puisqu'aujourd'hui nous parlons finances, nous vous mettons également au courant, à la demande du Conseil Paroissial de ce que reçoivent vos prêtres comme traitement:

Chaque prêtre, curé ou vicaire, dans le Diocèse reçoit mensuellement:

210,00 F. venant de ses honoraires de Messes.

140,00 F. comme traitement de l'Evêché venant de la répartition du Denier du Culte. Soit au total 350,00 F. sur lesquels chaque prêtre doit retenir 160,00 F. pour sa nourriture. Il utilise le reste pour ses vêtements, livres personnels, déplacements et autres frais personnels.

- INTENTIONS DES MESSSES DE LA SEMAINE -

- DIMANCHE : 7 H. - Plusieurs Familles
3 8 H.30 - Epoux COUTANT - MERLET
- NOVEMBRE 10 H.30 - Adolphe BOISSEAU (of. par son quartier.
A.M. - Plusieurs défunts
- Mr TAUPIN (of. par le Personnel, de
l'usine)
- LUNDI 4 : 7 H. - Marguerite BOUSSEAU
7 H.30 - Mme Veuve HERPIN
19 H. - Charles MANABLE et sa famille
A.M. - Famille LANDREAU - MERLET
- Vivants et défunts Famille BOISSEAU -
DURJEAU
- MARDI 5 : 7 H. - Madeleine BENAITEAU
7 H.30 - Plusieurs défunts
19 H. - Henri CHEVALIER et sa fille
A.M. - Alice GERMON
- Jules CHAIGNEAU
- MERCREDI 7 H. - Rose NICOLAS et sa fille
6 11 H. - Joseph GOURDON
19 H. - Victor SOULARD
A.M. - Albert BARREAU
- Mme AGUILLON (of. par des amies)
- JEUDI 7 : 7 H. - Epoux Jean PASQUIER
7 H.30 - Intention particulière
11 H.30 19 H. - Madeleine BENAITEAU
A.M. - Marcelle BROSSIER femme BARREAU
- Ernest BROCHU
- VENDREDI : 7 H. - Mr et Mme ROBERJOT
8 7 H.30 - Joseph GOURDON
19 H. - Gabrielle COUSSEAU
A.M. - Vivants et défunts d'une famille
- Ames du Purgatoire
- SAMEDI 9 : 7 H. - Famille GOURDON - GARREAU
7 H.30 - Henri DROUET
8 H. - Epoux BABONNEAU - GOURDON
A.M. - Marie MERLET femme LIBEAU
- Renerciement pr les âmes du Purgatoire
- DIMANCHE : 7 H. - Famille BRILLOUET - BABONNEAU
10 8 H.30 - Défunts de deux familles
10 H.30 - Joseph GOURDON
A.M. - Famille Jean MERLET
- Famille MERIAUD - SUBILEAU